



COVID-19 et Congrès 2020

Foire aux questions

www.congres2020.ca/nouveau-coronavirus-covid-19-et-congres-2020

Dernière mise à jour : 12 mars 2020

Q. La date limite pour les préinscriptions reste-t-elle la même dans le contexte de la COVID-19?

A. La date limite pour le tarif de préinscription demeure fixée au 31 mars. Nous continuons d'encourager les congressistes potentiels à s'inscrire avant cette date pour profiter du meilleur prix.

Q. Quelle est la politique de remboursement?

A. La date limite pour demander un remboursement a été reportée au 30 avril 2020. La Fédération annule les frais de gestion de 25 \$ pour les personnes qui demandent un remboursement pour des motifs liés au COVID-19. Si le Congrès est annulé, tous les congressistes seront admissibles à un remboursement complet de leurs frais d'inscription. Le remboursement des frais de conférence d'association sera géré au cas par cas, en collaboration avec les associations.

Q. Mon association peut-elle décider d'organiser une conférence séparée?

R. Nous respectons toutes les décisions qui seront prises et nous veillerons à offrir aux associations la possibilité de faire ce qu'elles croient être le mieux pour elles. Nous espérons que toutes les associations travailleront en collaboration avec nous, l'Université Western et nos partenaires et que, selon les recommandations de notre comité consultatif, nous trouverons ensemble la solution la plus appropriée.

Q. Pourquoi ne pas faire appel à un fournisseur de services tiers et organiser un Congrès virtuel?

R. C'est l'une des nombreuses options que nous envisageons actuellement, en étroite collaboration avec l'Université Western.

Q. Quels sont les différents scénarios à l'étude? Un événement de plus petite envergure? Un congrès virtuel? Le report du Congrès? Son annulation?

R. Plusieurs avenues s'offrent à nous et nous étudions actuellement toutes les options possibles pour permettre aux associations et à leurs membres de se réunir.

Q. Quand prendrez-vous une décision quant à la tenue du Congrès?

R. Nous continuons de planifier le Congrès et d'élaborer des plans d'urgence. Nous surveillons toujours les renseignements et les avis diffusés par l'Agence de la santé publique du Canada ainsi que les recommandations des autres autorités sanitaires pour guider nos choix. Nous prendrons toutes les décisions en collaboration avec l'Université Western et nos associations savantes. Ces décisions seront communiquées le plus rapidement et le plus efficacement possible à toutes les personnes concernées.

Veillez visiter le site congres2020.ca/nouveau-coronavirus-covid-19-et-congres-2020 pour rester à l'affût des dernières nouvelles.